

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: **Nettoyant Quartz**

· Code du produit: NETQUA

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Nettoyant

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: PMSB

10 Rue Saint Bernard 75011 PARIS

e-mail : info@produits-dantan.com

Tel. +33 1 43 71 82 85

Fax. +33 1 43 71 95 28

· Service chargé des renseignements:

Laboratoire

· Numéro d'appel d'urgence: Département Produits et Sécurité

· Tel. +49(0)911-64296-59

Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flammable

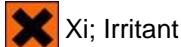
Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· Système de classification:

· Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02 GHS05

(suite page 2)
FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

(suite de la page 1)

- | | |
|---|---|
| <u>Mention d'avertissement</u> | Danger |
| <u>Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:</u> | anionic surfactant
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H318 Provoque des lésions oculaires graves. |
| <u>Mentions de danger</u> | |
| <u>Conseils de prudence</u> | P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P302+P352 E N C A S D E C O N T A C T A V E C L A P E A U : laver abondamment à l'eau et au savon.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. |
| <u>Autres dangers</u> | |
| <u>Résultats des évaluations PBT et vPvB</u> | |
| <u>PBT:</u> | Non applicable. |
| <u>vPvB:</u> | Non applicable. |

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges

- Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

- #### • Composants dangereux:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0	agents de surface anioniques  Xi R38-41  Eye Dam. 1, H318;  Skin Irrit. 2, H315	1-5 %
	agents conservateurs  C R34;  Xn R21/22;  N R50  Skin Corr. 1B, H314;  Aquatic Acute 1, H400;  Acute Tox. 4, H302;  Acute Tox. 4, H312	<1 %
	2-propanol  Xi R36;  F R11 R67	12,5-25%
	 Flam. Liq. 2, H225;  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	

- Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface anioniques, parfums, BENZALKONIUM CHLORIDE

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

- Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.
Tenir au chaud, garder au calme et couvrir.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

(suite de la page 2)

<ul style="list-style-type: none"> · <u>Après inhalation:</u> · <u>Après contact avec la peau:</u> · <u>Après contact avec les yeux:</u> · <u>Après ingestion:</u> · <u>Indications destinées au médecin:</u> · <u>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</u> · <u>Risques</u> · <u>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</u> 	<p>Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.</p> <p>En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.</p> <p>Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.</p> <p>Si les troubles persistent, consulter un médecin.</p> <p>Dyspnée Migraine Etourdissement Vertiges Nausées</p> <p>Risque d'incidents respiratoires.</p> <p>En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.</p>
--	--

5 Mesures de lutte contre l'incendie

<ul style="list-style-type: none"> · <u>Moyens d'extinction</u> · <u>Moyens d'extinction:</u> · <u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u> · <u>Conseils aux pompiers</u> · <u>Equipement spécial de sécurité:</u> · <u>Autres indications</u> 	<p>CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.</p> <p>Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Peut être dégagé en cas d'incendie: Monoxyde de carbone (CO) Oxyde d'azote (NOx) Chlorure d'hydrogène (HCl) Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.</p> <p>Ne pas inhale les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.</p>
---	--

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<ul style="list-style-type: none"> · <u>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</u> · <u>Précautions pour la protection de l'environnement:</u> · <u>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</u> 	<p>Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol. Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.</p> <p>Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.</p> <p>Diluer avec beaucoup d'eau. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante.</p>
--	--

(suite page 4)
FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

Référence à d'autres sections

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.
 Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.
 Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.
 Aucune mesure particulière n'est requise.
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.
 Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
 Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.
 Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-63-0 2-propanol

VME | Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Avant de commencer à travailler, enduire la peau d'une préparation protectrice résistant à l'eau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaller les gaz, les vapeurs et les aérosols.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire:

(suite page 5)
FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

(suite de la page 4)

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKODERM (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

FRAPANTOL (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux $\geq 6,480$ min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art No. 897, 898)

Caoutchouc fluoré (Viton)

(suite page 6)
FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

(suite de la page 5)

- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures: Vitoject (KCL, Art No. 890)
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Caoutchouc nitrile
Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)
- Protection des yeux: Gants en cuir
Gants en tissu épais
- Protection du corps: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- Vêtements de travail protecteurs: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
<u>Indications générales.</u>	
<u>Aspect:</u>	
<u>Forme:</u>	Liquide
<u>Couleur:</u>	Incolore
<u>Odeur:</u>	Caractéristique
<u>valeur du pH à 20 °C:</u>	7,5
<u>Changement d'état</u>	
<u>Point de fusion:</u>	Non déterminé.
<u>Point d'ébullition:</u>	82 °C
<u>Point d'éclair</u>	> 55 °C
<u>Température d'inflammation:</u>	425 °C
<u>Auto-inflammation:</u>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<u>Danger d'explosion:</u>	Le produit n'est pas explosif.
<u>Limites d'explosion:</u>	
<u>Inférieure:</u>	2,0 Vol %
<u>Supérieure:</u>	12,0 Vol %
<u>Pression de vapeur à 20 °C:</u>	43 hPa
<u>Densité à 20 °C:</u>	0,98 g/cm³
<u>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</u>	Pas ou peu miscible
<u>Viscosité:</u>	
<u>Dynamique:</u>	Non déterminé.
<u>Cinématique à 20 °C:</u>	11 s (DIN 53211/4)
<u>Teneur en solvants:</u>	
<u>Solvants organiques:</u>	11,6 %
<u>Eau:</u>	71,8 %
<u>Teneur en substances solides:</u>	16,6 %
<u>Autres informations</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

(suite de la page 6)

<u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	Réactions aux acides puissants.
<u>Conditions à éviter</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>Matières incompatibles:</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>Produits de décomposition dangereux:</u>	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

<u>Toxicité aiguë:</u>	
<u>Effet primaire d'irritation:</u>	
<u>de la peau:</u>	Pas d'effet d'irritation.
<u>des yeux:</u>	Pas d'effet d'irritation.
<u>Sensibilisation:</u>	Aucun effet de sensibilisation connu.
<u>Indications toxicologiques complémentaires:</u>	<p>Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.</p> <p>En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.</p>

12 Informations écologiques

Toxicité

<u>Toxicité aquatique:</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>Persistante et dégradabilité</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>Comportement dans les compartiments de l'environnement:</u>	
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>Mobilité dans le sol</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>Autres indications écologiques:</u>	<p>Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.</p> <p>Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant</p>
<u>Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	
<u>PBT:</u>	Non applicable.
<u>vPvB:</u>	Non applicable.
<u>Autres effets néfastes</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

<u>Recommandation:</u>	De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.
	De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

20 00 00	DECHETS MUNICIPAUX (DECHETS MENAGERS ET DECHETS ASSIMILES PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTEES SEPAREMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

(suite page 8)
FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

(suite de la page 7)

15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 02	emballages en matières plastiques

· Emballages non nettoyés:

- Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

*** 14 Informations relatives au transport**

· No ONU	
<u>ADR, IMDG, IATA</u>	UN1993
· Nom d'expédition des Nations unies	
<u>ADR</u>	1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., Dispositions spéciales 640E (ISOPRO PANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE))
<u>IMDG, IATA</u>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (IS O PROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))
· Classe(s) de danger pour le transport	
<u>ADR</u>	
	
<u>Classe</u>	3 (F1) Liquides inflammables.
<u>Étiquette</u>	3
<u>IMDG, IATA</u>	
	
<u>Class</u>	3 Flammable liquids.
<u>Label</u>	3
· Groupe d'emballage	
<u>ADR, IMDG, IATA</u>	III
· Dangers pour l'environnement:	
<u>Marine Pollutant:</u>	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
<u>Indice Kemler:</u>	30
<u>No EMS:</u>	F-E,S-E
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
<u>ADR</u>	
<u>Quantités limitées (LQ)</u>	5L
<u>Catégorie de transport</u>	3

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.11.2012

Révision: 12.11.2012

Nom du produit: NETTOYANT QUARTZ

(suite de la page 8)

· <u>Code de restriction en tunnels</u>	D/E
· <u>"Règlement type" de l'ONU:</u>	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., Dispositions spéciales 640E (ISOPRO PANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3, III

*** 15 Informations réglementaires**

· <u>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</u>	
· <u>Prescriptions nationales:</u>	
· <u>Classe de pollution des eaux:</u>	Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
· <u>VOC EU</u>	471,6 g/l
· <u>Évaluation de la sécurité chimique:</u>	Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*** 16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· <u>Phrases importantes</u>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. R11 Facilement inflammable. R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R34 Provoque des brûlures. R36 Irritant pour les yeux. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
------------------------------	---

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

Dieter Zimmermann

· Contact:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

FR